

ISSN 2679-7585

# BILLETS D'AFRIQUE

№348  
JUIN 2025

JOURNAL ANTICOLONIAL ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

2€50



## Au Gabon, la Françafrique va bien

Dans la nuit du 12 au 13 avril, avant même l'annonce du résultat officiel des présidentielles gabonaises, Emmanuel Macron s'est empressé de féliciter Brice Oligui Nguem – élu avec 94,85 % des voix ! Le général qui, le 30 août 2023, a mis fin à 56 ans de dynastie Bongo, usée, en fut aussi un pilier : aide de camp d'Omar Bongo, puis commandant d'une Garde républicaine connue pour ses exactions. Après une condamnation élyséenne pour la forme de ce coup d'État, « *il n'y a pas eu un nuage dans la relation franco-gabonaise* », reconnaît le secrétaire général de la présidence gabonaise (*Le Monde*, 2/05). Au contraire, les nuages des dernières années du règne d'Ali Bongo ont été dissipés, et Macron a fait du putschiste Oligui Nguema, invité en France quatre fois en moins de deux ans, un de ses interlocuteurs privilégiés en Afrique.

Le Gabon, membre historique d'un pré carré aujourd'hui contesté, reste une pièce maîtresse de cette Françafrique que Macron s'efforce de réorganiser. L'accord de coopération militaire a été renouvelé, le camp de Libreville devenant un camp d'instruction en partenariat entre les deux pays. La dépendance économique se poursuit aussi. Lors du forum France-Gabon de mai 2024, Oligui Nguema rassurait les entreprises tricolores : « *Nous sommes devant vous pour vous inviter au Gabon, terre de toutes les opportunités.* » En échange, le président du comité Afrique du Medef s'engageait à « *soutenir l'action de [son] gouvernement* » (*Le Monde*, 01/06/2024). L'art de changer pour que rien ne change vraiment... .

## Des réparations pour Haïti !

Le 17 avril 1825, la jeune République d'Haïti est forcée par la France à verser des dédommages gigantesques aux anciens propriétaires d'esclaves pour que son indépendance soit reconnue. Le remboursement s'est étalé sur plus d'un siècle, entravant le développement du pays. On parle de « double dette », car pour verser cette rançon la République d'Haïti a dû contracter des emprunts auprès de banques françaises.

Le 17 avril 2025, Emmanuel Macron a annoncé la création d'une « commission

mixte franco-haïtienne chargée d'examiner notre passé commun », afin de « construire un avenir plus apaisé ». Une déclaration unilatérale peu ambitieuse, car ce passé commun est bien connu et fait consensus auprès des historiens. D'ailleurs, Mme Gusti-Klara Gaillard Pourchet, la co-présidente haïtienne de la commission, est une historienne spécialiste de la double dette. Il faut plutôt reconnaître officiellement l'ignominie de cette spoliation, ordonnée par Charles X mais dont les revenus ont profité aux différents régimes qui ont suivi – ce n'est pas une extorsion commise par la seule monarchie comme le sous-entend M. Macron. Il faut plutôt discuter des modalités de la réparation, et notamment comment la destiner à la reconstruction d'un pays en plein chaos. Quelques mois après avoir traité les dirigeants et le peuple haïtiens de « *complètement cons* » (*Billets d'Afrique* n°343, 01/2025), M. Macron affirme désormais que « *la France condamne fermement toute tentative de déstabilisation des autorités de transition* ». Autant de messages contradictoires... Quel enfumage historique !

## France Culture coloniale

Guillaume Erner, producteur des *Matins de France Culture*, a offert le 29 avril une large tribune à l'essayiste et prolix rédacteur de rapports à l'Institut Montaigne Hakim El Karoui. Celui-ci, en effet, était ce jour-là « *l'invité des Matins* », dont le thème était « *Meurtre dans une mosquée : la réalité de l'islamophobie en France* », en écho à l'assassinat d'Aboubakar Cissé cinq jours avant.

Invitée dans la deuxième partie seulement de la chronique, la sociologue Kaoutar Harchi dénonce l'extrême-droïtisation et la colonialité du pouvoir, notamment médiatique, et de l'État français qui produisent l'islamophobie. Erner redonne alors la parole à El Karoui : « *Puisqu'on parle de concept, je vais en utiliser un autre. La colonisabilité. Vous savez, Malek Bennabi et tout ça...* » Le présentateur : « *Vous devez vous expliquer* ». El Karoui : « *C'était un penseur algérien qui a été repris au moment des indépendances... euh... par notamment des responsables politiques qui se sont dit : pourquoi on a été colonisés ? Parce qu'on était prêts à être colonisés. C'était la colonisabilité. Et moi je pense* »

qu'on est arrivé à un moment où les Français de confession musulmane doivent sortir de cet état d'esprit [...] et prendre leur destin en main. »

Les musulmans étant colonisables, ils sont traités comme des colonisés, CQFD. Guillaume Erner se contente d'acter : « *Il y a des désaccords* ». Vous êtes bien sur France Culture.

## Exit Orano

Orano a perdu le « contrôle opérationnel » de sa mine d'Arlit au Niger l'année dernière (*Billets d'Afrique* n°343, 01/2025) et 1 300 tonnes de concentré d'uranium qui n'avaient pas pu être exportées restent bloquées sur le site de sa filiale, la Somaïr, pour une valeur marchande de 250 millions d'euros. En difficulté financière, la junte nigérienne a entamé des négociations pour vendre le stock à la Russie ou à la Chine, tandis qu'Orano a demandé un arbitrage au Cirdi, un tribunal international privé auquel ont recours les multinationales. Par ailleurs, en visite en mars au Niger, le directeur général de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA), a déclaré avoir « *apprécié le professionnalisme, la transparence et la coopération observés* » à Arlit. Un véritable pied-de-nez pour la firme française... .

Dernier épisode du feuilleton : les locaux d'Orano à Niamey ont été perquisitionnés le 5 mai 2025 par la sécurité extérieure nigérienne puis fermés et placés sous scellés, tandis que le représentant (nigérien) de l'entreprise sur place était arrêté. On ne sait pas si cette mesure fait suite à la plainte des organisations de la société civile qui reprochent à une autre filiale d'Orano, la Cominak, d'avoir suspendu les travaux de réaménagement du site après avoir fermé sa mine en 2021. Alors que l'État nigérien n'est qu'un actionnaire minoritaire depuis des décennies, à hauteur de 36 %, la prochaine étape logique serait la nationalisation de la production de l'uranium au Niger.



Journal fondé en 1993 par François-Xavier Verschave - Directrice de la publication Pauline Tétillon - Comité de rédaction R. Granaud, O. Iobner, R. Doridant, M. Bazzin, P. Tétillon, T. Noirot, E. Cailleau, M. Lopes, J. Poirson, N. Butor, B. Godin, N. Maillard-Déchenans, J. Lasagno, M. Petit-Agneau - Ont contribué à ce numéro J. Boucher, A. Kafef, Z. Ben Jannet, J. Beurk, O. Bendera - Édité par Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris - Tél. (+33)9.53.14.49.74 - Web <http://survie.org> - Commission paritaire n°0226G87632 - Dépôt légal juin 2025 - ISSN 2115-6336 - Imprimé par Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson, 38830 Montbonnot Saint Martin

L'actuelle crise diplomatique entre d'un côté l'État français, la droite et l'extrême droite, et de l'autre le Pouvoir algérien, apportent un nouvel éclairage sur le racisme et le néocolonialisme français. Dans son rapport à l'Algérie, mais aussi à un espace plus grand : l'Afrique du Nord. Cette région à la fois africaine, arabe, musulmane et juive concentre toutes les ignorances et les racismes. Le 30 mars dernier à Paris, lors d'une conférence intitulée « *D'ici et de là-bas : les liens entre la France et l'Afrique décryptés* », coorganisée par Survie, l'économiste Omar Benderra, qui s'exprime aussi dans ce numéro, déclarait : « *L'Algérie est un concentré de Françafrique* ».

Si les rapports avec l'Algérie sont très conflictuels, et si les propos racistes du clan Le Pen ou de Retailleau sur les Algériens traduisent de vieux relents coloniaux, une forme d'amnésie traverse toute la société française à propos de la colonisation de ce pays. Pourtant, la transmission de la mémoire avance. Malika Rahal, interviewée par Médiapart le 8 mai 2025, citait une survivante de la bataille d'Alger en 1956 : « *Tous les soirs il y avait des rafles de l'armée française, et il y avait des hommes qu'on ne revoyait jamais* ». La directrice de l'Institut d'histoire du temps présent propose ainsi désormais une historiographie qui ne se base pas seulement sur les archives militaires, mais inclue le point de vue des victimes.

Depuis deux ans, les plus hautes autorités françaises ont affirmé leur « *soutien* » (Emmanuel Macron, 12/10/2023), et même leur « *soutien inconditionnel* » (Yael Braun-Pivet, 10/10/2023) à l'actuel régime génocidaire israélien. Et la France arme même le génocide (Observatoire des multinationales, 7/01/2025). Les commémorations des génocides des Juifs et des Roms d'Europe, ou des Tutsis du Rwanda n'ont servi à rien. L'incapacité de la France à regarder en face son histoire la plus personnelle n'est-elle pas l'une des causes de cette complicité répétée ?

Les historien·ne·s s'accordent sur le chiffre de 900 000 morts en Algérie entre 1830 et 1870, soit un tiers de la population. La conséquence d'une guerre de conquête menée avec une violence extrême dans laquelle de nombreux dirigeants politiques et militaires français appellent à massacer la population, et exprimèrent une haine délirante pour la culture arabo-musulmane. L'historien Olivier Le Cour Grandmaison parle, à propos de cette conquête, « *d'extermination* ». De là à parler de génocide ? Certains n'hésitent pas, à l'instar des historiens William Gallois et Youssef Girard ou de l'anthropologue Yazid Ben Hounet. Ce massacre de masse marque en tout cas le point de départ de la colonisation de l'Afrique et il est l'un des actes fondateurs de l'impérialisme français.

En 2025, l'État français ne veut toujours pas (re)connaître son histoire en Algérie, et il nous condamne à la revivre avec lui, tout comme il condamne Gaza à l'abandon. En quête de ressources en Afrique du Nord, il continue de s'accaparer et de polluer la Terre, comme avec les méga-projets d'hydrogène en Tunisie ou au Sahara Occidental, portés par une Union européenne qui s'aligne de plus en plus sur l'entreprise néocoloniale. Il continue de corrompre les bourgeoisies nationales qui se partagent les maigres prébendes laissées par les filiales des multinationales, organisent la répression des voix contestataires et servent de gendarmes des frontières. Il est l'un des acteurs principaux du complexe militaro-industriel qui déverse avions, navires et munitions dans les escarcelles du Makhzen, des chefs de guerre libyens, du maréchal Sissi – ou de l'armée génocidaire israélienne.

En Afrique du Nord, les peuples étouffent et cognent à la porte de l'histoire. Du Maroc à l'Égypte, et jusqu'en Palestine, décolonisons !

Ali Katef

## Sommaire

4	ENTRETIEN .....	SAHARA OCCIDENTAL
6	ANALYSE .....	RELATIONS FRANCE-ALGÉRIE
8	ANALYSE ..	POLITIQUE MIGRATOIRE EN TUNISIE
9	SALVES .....	STOP POLLUTION À GABÈS
10	ENTRETIEN .....	RELATIONS FRANCE-ÉGYPTE
12	LECTURE .....	L'AFFAIRE SARKOZY-KADHAFI

Image de couverture : Imen Roulala  
<https://www.instagram.com/imen.roulala/>

→ Nous écrire : billetsdafrique@survie.org  
 → Notre site web : <http://survie.org>

# « LES SAHRAOUI·E·S ONT TOUT GAGNÉ, POURTANT RIEN NE CHANGE »

**Le 30 mars, Claude Mangin a entamé les 3 000 kilomètres qui séparent Ivry-sur-Seine de la prison marocaine de Kenitra, où son mari Naâma Asfari, militant pour l'autodétermination du Sahara occidental, est détenu depuis 2010. L'objectif de cette « Marche pour la liberté » : réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis et faire connaître leur lutte.**

**Entretien à mi-parcours.**

Entretien réalisé le 7 mai, alors que Claude et les autres participants solidaires de la marche faisaient escale à Castellón de Plana (Espagne). L'arrivée au Maroc était prévue pour le 31 mai.

**Comment a émergé l'idée d'organiser cette marche ?**

Claude Mangin : Cette marche s'inscrit dans la longue histoire de la lutte du peuple sahraoui pour l'indépendance de leur pays, le Sahara occidental. Il s'agit pour moi de marcher pour la libération de mon mari Naâma Asfari, juriste sahraoui et défenseur des droits humains et de tous les prisonniers politiques sahraouis au Maroc. Je suis interdite de séjour au Maroc depuis 2016, j'ai été expulsée quatre fois en raison de la condamnation du Maroc par le Comité contre la torture de l'ONU à Genève, obtenue en 2016 après la plainte pour torture sur Naâma que j'avais déposée deux ans plus tôt.

En 2018, j'ai fait une grève de la faim dans la mairie d'Ivry-sur-Seine, pendant 30 jours. À l'époque, c'était juste pour avoir le droit d'aller voir mon mari en prison. Il a fallu dix mois pour que le ministère français des Affaires étrangères obtienne mon droit de visite. J'y suis allée les 14 et 15 janvier 2019, on s'est vu deux fois avec mon mari, pendant une heure. Ça s'est bien passé à l'intérieur de la prison, mais à l'extérieur, j'étais suivie en permanence par des sbires de toutes sortes, qui m'ont dénoncée auprès du pouvoir français, car j'avais aussi rencontré le responsable des familles sahraouies et l'ex-présidente de l'Association marocaine des droits humains (AMDH), alors que j'étais censée ne voir personne.

En juillet 2019, j'ai à nouveau essayé d'aller au Maroc. Je suis partie le matin, je suis rentrée le soir ! Cette fois-là, j'ai fait un recours auprès du tribunal administratif de



Rabat pour être rétablie dans mes droits. En novembre, l'avis a été rendu, je suis « *un danger pour la sécurité intérieure et extérieure de l'État marocain* » : je n'ai plus le droit d'y aller du tout.

On a continué à faire notre travail auprès de l'ONU, qui a déclaré dans un avis que les prisonniers étaient en détention arbitraire depuis 2010 et devaient tous être libérés. J'ai finalement eu l'idée de la marche l'année dernière, comme une suite à ma grève de la faim. On a réussi à mobiliser notre réseau, et on a monté des collectifs locaux avec nos partenaires. En

France, on est passés dans des villes où il y a des communautés sahraouies et des municipalités écologistes. De ce côté-là, on a parfois été déçu : les villes de Poitiers et Tours ne nous ont pas reçus...

**Quelles sont les revendications et les objectifs de cette marche ?**

On part d'un constat simple : sur le plan juridique, les Sahraoui·e·s ont tout gagné [comme ces deux arrêts de la Cour de Justice de l'Union européenne du 4 octobre 2024, qui confirment que les accords commerciaux entre l'Union européenne et le Maroc ne peuvent concerner des produits du Sahara occidental, NDLR] et pourtant rien ne change. Macron continue à dire tranquillement que le Sahara occidental est marocain. Il faut donc continuer la lutte sur le plan politique !

Personne n'oblige le Maroc à libérer les prisonniers politiques, c'est aux États de l'exiger. C'est pour cela que je fais cette marche : pour obliger les élus français et espagnols qui ne sont pas corrompus par le pouvoir marocain à faire pression sur leurs exécutifs respectifs pour qu'ils respectent le droit international. En France, soit les élus sont ignorants, soit ils défendent la version marocaine.

Hier, une dame m'a demandé ce qui se passera quand le roi marocain laissera sa place à son fils. J'ai répondu que ce n'est pas la question du roi, mais notre question : si l'on arrête de le soutenir, tout tombe ! Quel que soit le souverain, c'est le problème des occidentaux et de tous les membres du Conseil de sécurité. Et ce depuis 1975 avec la décolonisation

inachevée par l'Espagne, ancienne puissance occupante.

### Comment réagissent les gens que vous rencontrez, mais aussi les militant·e·s au Sahara occidental ?

On a pas mal de public, que ce soit dans les manifestations, les conférences, les projections... Cela intéresse beaucoup parce que personne ne connaît l'histoire. L'invisibilisation est totale. Même ceux qui connaissent la cause sahraouie de façon historique ne savent rien de ce qui se passe au Sahara occidental occupé par le Maroc depuis le début des années 2000, ni de l'affaire de Gdeim Izik en 2010, qui a mené à l'emprisonnement de mon mari et de ses compagnons<sup>1</sup>.

Les prisonniers, eux, suivent cela avec attention grâce à leurs familles et sont contents que cette marche ait lieu. Il y a des mobilisations dans les campements d'exilé·e·s. Dans le Territoire occupé du Sahara occidental, les activistes se réunissent malgré la répression constante dans ce territoire. La Ligue de protection des prisonniers politiques sahraouis est en train de préparer notre accueil à Tanger avec les familles des prisonniers. Il y a aussi les étudiants sahraouis, très organisés sur les campus, en lien avec l'AMDH et le parti de gauche La voie démocratique, qui sont pour le droit à l'autodétermination.

### Au cours de la marche, vous avez été pris à partie par des militant·e·s favorables au régime marocain, de façon parfois violente. Quelles sont vos réactions face à ces attaques ?

Les contre-manifestations de personnes franco-marocaines sont organisées par l'ambassade et par les consulats. À part dans quelques villes où la préfecture a fait son travail, les Franco-Marocain·e·s ont eu le droit de manifester au même endroit et à la même heure que nous, ce qui veut dire qu'en France, ils sont souverains. À Poitiers, les pouvoirs publics n'ont même pas envoyé la police quand ils se sont introduits dans le lieu privé où l'on tenait notre événement et nous ont insultés. Quand les policiers sont enfin arrivés, c'était pour faire un mur d'interposition, empêchant les Sahraouis de sortir. Les Marocain·e·s, eux, n'ont pas été dispersés, alors même qu'ils nous ont agressés !

En Espagne, à Vall D'Uixo, la maire qui nous accueillait a reçu une lettre de la

consule marocaine disant qu'elle recevait la femme d'un criminel, et que le Polisario [Front de Libération, seul représentant du peuple sahraoui reconnu par l'ONU, NDLR] était une organisation terroriste... Sinon, on est bien plus tranquille qu'en France, où l'on était toujours suivis par des membres de la Direction générale de la surveillance du territoire du Maroc. Mais paradoxalement, cela me semble très positif : si tout était acquis pour lui, le pouvoir marocain ne dépenserait pas tant d'énergie à nous faire taire !

Maintenant, on va voir ce qu'il se passera à notre arrivée à Tanger. Je pense que si le Maroc renvoie 200 citoyens européens avec leur passeport – dont des sénateurs, députés, journalistes... – ça va quand même faire du bruit, malheureusement plus que quand le pouvoir marocain jette à la mer des mineurs subsahariens. Ça devrait obliger Macron, Sanchez et le roi à mener des négociations très intéressantes.

### Quel bilan provisoire dressez-vous de la marche ?

C'est une réussite totale ! J'ai découvert beaucoup de gens engagés que je n'aurais pas pu rencontrer sans cette marche. Avec la création de collectifs locaux qui nous ont accueillis et ont organisé des activités pendant nos séjours à chaque étape, on a mobilisé autour de cette cause juste et on espère qu'il y aura des suites !

Nous avons aussi eu une couverture médiatique locale et régionale incroyable. Rien qu'à Bressuire, on a eu sept articles dans la presse locale alors que personne ne parle jamais du peuple sahraoui. J'ai aussi eu le droit à un portrait dans *Libération*, en quatrième de couverture. Le fruit d'un long travail auprès des journalistes !

Donc l'année prochaine, on continue, notamment pour toute cette jeunesse sahraouie arrivée récemment en France. Ce sont des personnes qu'on n'avait jamais rencontrées auparavant, que le Polisario, faute de moyens, a du mal à atteindre, mais qui sont prêtes à faire plein de choses pour peu qu'on leur en donne l'occasion. Je veux faire de l'éducation populaire auprès de cette génération montante, pour qu'ils votent et pèsent ici et pour qu'ils s'intègrent dans la lutte. Cette marche a permis à beaucoup de manifester pour la première fois dans la rue, dans des villes

où il y a beaucoup de Marocain·e·s. C'est important de montrer grâce à tous ces jeunes que le peuple sahraoui a un avenir.

*Propos recueillis par  
Nicolas Butor et Benoît Godin  
photos : Elli Lorz*



## À VOIR

Le film *Dis-leur que j'existe* (Manue Mosset, 2017) revient sur le combat de Naâma Asfari et Claude Mangin. Il est visionnable gratuitement sur la chaîne YouTube de FairereprODD TV.

<sup>1</sup> « Sahara occidental. Gdeim Izik, douleurs et mystères » (*Orient XXI*, 16/11/2020).

FRANCE - ALGÉRIE

# DÉNI DE L'HISTOIRE ET RÉGRESSIONS POLITIQUES

Après un bref réchauffement lors du premier mandat du président Macron, les relations entre Algérie et France traversent une période de tension depuis l'annonce en 2024 du soutien du chef de l'État français au plan marocain d'annexion du Sahara occidental. Une détérioration qui a atteint un stade inédit, dans un contexte de montée en France de l'extrême-droite stimulée par un discours officiel islamophobe.

La France a toujours appuyé le Maroc dans ses visées expansionnistes, allant même, en 1977 sous la présidence Giscard d'Estaing, jusqu'à s'impliquer militairement contre les indépendantistes du Front Polisario. Après cet épisode de vive tension avec Alger, allié constant du la République arabe sahraouie démocratique, Paris s'est attaché à maintenir une apparence de neutralité qui lui permettait d'éviter d'apparaître trop visiblement en tant que partie prenante au conflit. D'autant que les instances internationales, la Cour internationale de justice et les Nations unies n'ont pas donné droit aux prétentions marocaines. En effet, le Sahara Occidental est toujours considéré comme un territoire à décoloniser, la communauté internationale exigeant que les populations autochtones bénéficient d'un référendum d'autodétermination que Rabat persiste à refuser.

## Soutien à l'expansionnisme marocain et campagne anti-algérienne

Le soutien d'Emmanuel Macron aux revendications du Maroc en juillet 2024<sup>1</sup> a réduit à néant cet apparent équilibre diplomatique. Dans le contexte de la montée de l'extrême-droite en France, la droite de tradition gaulliste n'est plus que résiduelle, représentée par un parti, Les républicains (LR) dont la ligne politique anti-immigration et identitaire reproduit largement celle du Rassemblement national (RN), néo-fasciste. Relayant le discours de cercles et de personnalités proches du RN, dont l'ex-

ambassadeur à Alger Xavier Driencourt, les individus qui se disputent le leadership de cette droite « traditionnelle » participent à la surenchère islamophobe, avec une connotation directement anti-algérienne depuis l'arrestation en Algérie de Boualem Sansal. Ecrivain d'extrême-droite, récemment naturalisé français, Boualem Sansal est l'animateur le plus vocal d'une campagne anti-algérienne qui, loin de se limiter à la critique du régime, remet en cause l'histoire et la géographie de son pays natal.

Nouveau président de LR et ministre de l'Intérieur d'un des gouvernements les plus réactionnaires de la Ve République, Bruno Retailleau développe une stratégie de captation des voix de droite radicale par la mise en accusation de l'Algérie en des termes peu diplomatiques. Un des prétextes de ces sorties acerbes est la question des OQTF<sup>2</sup>, mesure qui frappe des personnes indésirables que la France entend renvoyer vers leur pays – en l'occurrence l'Algérie, qui refuserait de les recevoir. Pur prétexte en effet, l'Algérie ne se singularise nullement par rapport aux autres pays du Maghreb ou du sud du Sahara. La crise a connu une escalade significative avec l'expulsion de diplomates et des scandales autour d'influenceurs algériens, auteurs de menaces à l'endroit d'opposants ou supposés tels.

Ces discours hostiles s'inscrivent dans un dispositif antimusulman et pro-israélien installé par les oligarques d'extrême-droite qui dominent la vie politique et médiatique. L'objectif est d'élargir un électoral intensément travaillé par les propagandes identitaires dans la perspective de la présidentielle de 2027.

Relayée par les nostalgiques de l'Algérie française, le point d'orgue de cette campagne a été le vote le 6 mai 2025 par l'Assemblée nationale française d'une proposition de résolution européenne destinée à mobiliser les instances de l'Union européenne pour contraindre les autorités algériennes à libérer Boualem Sansal. Le texte d'inspiration coloniale, qui a peu de chances d'être adopté par le parlement européen, est un aveu d'impuissance, mais il constitue néanmoins une immixtion directe dans les affaires intérieures de l'Algérie.

## Des relations bilatérales en dents de scie

Le ralliement du président Macron aux thèses du Maroc et l'offensive anti-algérienne virulente de politiques de droite, en particulier du ministre de l'Intérieur, sont deux marqueurs significatifs de la gravité de la crise algéro-française. Car il ne s'agit pas seulement de la contraction des relations diplomatiques à un niveau inédit, mais bien d'une quasi-cessation des échanges bilatéraux, y compris économiques, marquée par la multiplication de déclarations inamicales.

La situation ainsi créée est sans précédent dans l'histoire des relations, parfois houleuses et tendues, rarement chaleureuses, mais toujours plus étroites qu'il n'y paraît, entre dirigeants français et algériens depuis la fin de la colonisation en 1962. En effet, même durant les périodes de vives tensions, à l'instar de celles qui ont suivi la nationalisation des actifs pétroliers français le 24 février 1971, les relations n'ont pas été aussi radicalement remises en question.

<sup>1</sup> « Au Sahara occidental, la France soutient la colonisation » (*Billets d'Afrique* °340, octobre 2024).

<sup>2</sup> Obligation de quitter le territoire français.

De nombreuses crises ont pourtant déjà pris un tour critique. Notamment lors des attentats contre le consulat d'Algérie à Marseille en décembre 1973, année de nombreuses « ratonnades » tragiques dans le sud de la France, ou ceux en janvier 1976 contre le quotidien *El Moudjabis* à Alger, attribué à des officines françaises. Ou encore lors de l'intervention de l'aviation française contre les colonnes du Front Polisario entre décembre 1977 et juillet 1978.

## L'oraison funèbre de la Françalgérie ?

Aucune de ces péripéties n'a cependant impacté aussi profondément les relations bilatérales officielles. La coopération entre les deux pays n'avait alors pas vraiment été remise en cause, y compris dans les domaines les plus sensibles. L'exemple le plus éloquent de la continuité de la coopération au sommet des deux États est le maintien jusqu'en 1986 de la base secrète B2-Namous, centre français d'expérimentation d'armes chimiques et

bactériologiques à l'ouest du Sahara.

Jusqu'à une date récente, les relations non officielles très anciennes entre élites de pouvoir ont empêché ces crises de se développer et de prendre des proportions inconsiderées<sup>3</sup>. Ces rapports particuliers sont nés des premiers contacts entre services spéciaux du Front de libération nationale (FLN) et hommes de l'ombre des appareils gaullistes. Ils datent de la fin de la guerre d'Algérie quand des membres du SAC<sup>4</sup>, dont Charles Pasqua, ont été envoyés à Alger pour combattre les commandos de l'OAS<sup>5</sup>. Les amitiés politiques qui se tissent à cette époque convergeront rapidement vers des intérêts d'affaires, consolidant des alliances opérationnelles, comme on a pu le voir dans le cours sanglant de la guerre contre les civils des années 1990 en Algérie.

Les relations d'affaires parallèles, entre collusion et rétrocommissions, de la droite à la social-démocratie, avec les décideurs algériens et leurs intermédiaires, se sont développées dans la plus grande opacité, à l'abri des regards du fisc et des organismes de surveillance des flux financiers illicites. Ces associations occultes ont longtemps cimenté la Françalgérie, celle des réseaux bilatéraux au plus haut niveau<sup>6</sup>. La rupture actuelle montre que ces influences dissimulées, mais autrefois prévalentes, n'ont plus d'effet sur le cours des événements. La Françalgérie aurait-elle perdu son ascendant sur la relation franco-algérienne au profit du néofascisme ? Voilà qui inaugurerait une phase nouvelle dans les développements bilatéraux.

## Révoquer la constance néocoloniale

Les sujets publics de désaccord – gestion du passé colonial, question des visas, alignement sur les thèses marocaines – sont les ferment de la crise actuelle dont l'intensité s'explique aussi par l'influence israélienne sur les centres de décision français. L'aggiornamento « philosémite » de l'extrême-droite coloniale a permis la construction d'un

consensus islamophobe installé au sommet des appareils d'État, de plus en plus visible au fil du génocide à Gaza. Pour ces milieux, la position de l'Algérie, dernier pays arabe, avec la Tunisie, opposé à la normalisation avec Israël, est insupportable.

Les critiques de l'Algérie par des contempteurs racistes sont révélatrices de la levée complète d'inhibition colonialiste et la disparition de toute retenue, malgré un passé très lourd. Cette orientation se vérifie amplement dans la posture face à la tragédie palestinienne. De quelle autorité morale peuvent se prévaloir ces reliquats du suprématisme colonial pour vilipender une société et un État qu'ils considèrent comme subalternes ? L'indépendance algérienne reste manifestement en travers de la gorge des néofascistes.

En définitive, le seul effet concret de ces surenchères anti-algériennes est l'installation d'un climat délétère en France qui affecte et met danger des millions de citoyens français d'origine algérienne ou ayant des liens avec l'Algérie. Et ce alors même que ces dimensions humaines sont la garantie de la pérennité et de la qualité des relations entre les deux pays. Les invectives permanentes et les injonctions démagogiques de politiciens sans envergure portent donc au premier chef un préjudice direct à des secteurs entiers de la société française. Ces voix d'un sombre passé colonial troubent le présent et compromettent le futur.

Sortir de la constance néocoloniale institutionnelle est donc une nécessité pour envisager une relation franco-algérienne amicale et productive fondée sur l'égalité et le respect mutuel. La fin du refus de regarder l'histoire de la colonisation de l'Algérie et la levée de l'hypothèque néocoloniale qui endommage gravement l'image de la France, sont les conditions préalables à un avenir commun de coopération et d'échanges. Débarrassé des imprécations et des rancœurs, un futur apaisé sera alors construit dans la sérénité et la paix, au mieux des intérêts des peuples français et algérien

Omar Benderra

(Algeria-Watch, association de défense des droits humains en Algérie)



<sup>3</sup> Pour une histoire complète des rapports complexes entre sphères dirigeantes algériennes et personnels politiques français, lire *Françalgérie, crimes et mensonges d'États - Histoire secrète, de la guerre d'indépendance à la « troisième guerre » d'Algérie*, de Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire (La Découverte, 2005).

<sup>4</sup> Service d'action civique, service d'ordre et milice du parti gaulliste RPF, dissous en 1982.

<sup>5</sup> Organisation de l'armée secrète, groupe terroriste des partisans de l'Algérie française.

<sup>6</sup> Deux ouvrages, *L'emprise* du journaliste Marc Endelweld (Seuil, 2022) et *L'Affairiste* de Simon Piel et Jean Tilaouine (Stock, 2019) fournissent une description vivante de ces milieux politico-administratifs qui évoluent en symbiose avec des intermédiaires plus ou moins crapuleux chargés des blanchiments et recyclages de circuits de corruption.

## TUNISIE

# LES MIGRANTS SUBSAHARIENS AU CŒUR DES DÉRIVES DES POLITIQUES MIGRATOIRES

**La présence des migrants subsahariens en Tunisie fait depuis quelques années l'objet d'un débat intense, trop souvent alimenté par des informations erronées ou instrumentalisées. La parole au Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), qui a mené l'enquête sur le terrain.**

**S**i la présence des migrants subsahariens en Tunisie n'est pas un phénomène récent, celle-ci s'est intensifiée de manière significative à partir de 2011, sous l'effet de plusieurs dynamiques régionales. D'une part, le déclenchement de la guerre en Libye a poussé des dizaines de milliers d'entre eux à franchir les frontières, d'autre part, la levée de l'obligation de visa pour les ressortissants de plusieurs pays africains non maghrébins, intervenue en 2012 et 2015, a considérablement facilité la mobilité vers la Tunisie.

Cette dynamique s'inscrit dans un contexte régional marqué par un durcissement des politiques migratoires. En Algérie, les autorités multiplient rafles, détentions et expulsions collectives de personnes en situation irrégulière. En Libye, la situation est encore plus critique : les migrants y subissent arrestations arbitraires, violences systématiques et détentions prolongées dans des centres insalubres, dans un climat de guerre civile persistante.

Dans ce contexte, la Tunisie devient non seulement un pays de transit, mais aussi un espace de refuge, temporaire ou prolongé. À cela s'ajoute une pression croissante des pays européens visant à déléguer aux pays du Maghreb le contrôle de la migration dite irrégulière. Cette externalisation des politiques migratoires a renforcé la précarité des migrants, piégés dans un espace devenu progressivement verrouillé.

## Tournant xénophobe

Depuis quelque temps, on observe cependant un glissement d'une présence jusque-là plus ou moins acceptée socialement, voire justifiée politiquement, vers une présence de plus en plus contestée. Un discours politique (y compris au plus haut niveau du pouvoir) et médiatique imprégné de racisme et de xénophobie, s'appuyant sur

la théorie complotiste du « grand remplacement », a encouragé un rejet virulent dans une partie de la population, dans un contexte de crise économique aiguë et de concentration des migrants subsahariens en situation irrégulière dans les principales villes littorales du pays.

Depuis plus de deux ans, des dizaines de milliers de migrants subsahariens en Tunisie subissent diverses formes de discrimination et de violence : interdiction d'accès au travail et aux transports, expulsions en dehors des villes et villages, arrestations arbitraires, ou encore les refoulements vers les zones désertiques à la frontière libyenne ou algérienne.

## L'enquête FTDES

Contrairement au discours politique dominant, tant au nord qu'au sud de la Méditerranée, qui tend à réduire les dynamiques migratoires subsahariennes à l'action de réseaux de traite des êtres humains et de criminalité organisée, l'enquête menée par le FTDES au cours du premier semestre 2024 auprès de 379 personnes originaires d'Afrique subsaharienne présentes sur le territoire tunisien révèle une réalité bien différente. Cette population migrante est à la fois diversifiée, jeune et relativement bien instruite, marquant ainsi une évolution notable. Elle est issue de plus de vingt pays de différentes régions du continent africain, avec une surreprésentation de ceux traversant des tensions politiques ou des conflits armés.

Bien que la moyenne d'âge des personnes enquêtées soit relativement basse (26 ans), on observe l'émergence de nouvelles catégories de migrants, notamment les mineurs de moins de 18 ans et les personnes de plus de 40 ans – près de 10 % du total à eux deux. On constate aussi une féminisation

progressive du phénomène migratoire (27 % de femmes). Dernier changement : une proportion importante de migrants a atteint l'enseignement supérieur (28,5 %). Les départs du pays d'origine ou de résidence s'expliquent pour 66 % des enquêtés par la quête de sécurité et de paix et le choix de la Tunisie par la perspective d'un transit vers l'Europe et/ou la possibilité de bénéficier de la présence d'organismes internationaux basés en Tunisie, notamment le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations.

L'enquête révèle aussi l'inefficacité des politiques visant à endiguer les mobilités en provenance d'Afrique subsaharienne, notamment celles annoncées en juillet 2023 dans le cadre d'un accord avec l'Union européenne. En réalité, ces mesures ont eu pour principal effet non pas de réduire les flux, mais d'aggraver les conditions de vie des migrants en Tunisie. Confrontés à un contexte de plus en plus hostile, nombre d'entre eux ont été contraints de précipiter leur départ vers l'Italie, souvent au prix de risques majeurs pour leur vie. 63 % affirment connaître des migrants ayant péri en mer ou disparu à la suite du naufrage de leur embarcation.

L'enquête du FTDES met également en lumière des données particulièrement préoccupantes concernant les violations des droits des migrants subsahariens en Tunisie, y compris de la part de certains organismes internationaux. Ces derniers, censés assurer protection et assistance, semblent s'être partiellement désengagés de leurs responsabilités, laissant de nombreux migrants livrés à eux-mêmes dans un contexte de grande vulnérabilité et d'instabilité croissante.

*Zoubeir Ben Jannet (FTDES)*

TUNISIE

# STOP À LA POLLUTION NÉOCOLONIALE !

**Nous relayons ici une tribune internationale de soutien au mouvement Stop pollution de Gabès, dans le sud de la Tunisie, dont Survie est signataire aux côtés d'une dizaine d'organisations et de nombre de personnalités\*.**

**L**es régions tunisiennes de Gafsa et Gabès subissent depuis des décennies les pollutions catastrophiques provoquées par l'industrie du phosphate dans lesquelles la France a une responsabilité historique. En 2017, sous la pression des mobilisations du collectif Stop pollution à Gabès, l'État tunisien avait pris des engagements pour limiter la pollution. Non seulement le Président Kaïs Sayed les a annulés mais, sous la pression de l'Europe et de ses multinationales (comme Total ou Eni), il vient d'annoncer, dans les mêmes régions, le lancement de l'industrie de l'hydrogène « vert ». Ces projets s'insèrent dans le « Green deal » européen, et dans la recherche d'une alternative au gaz russe. Contrairement à la couleur annoncée, ces projets vont faire peser sur les pays d'Afrique du Nord comme la Tunisie le très lourd coût environnemental des besoins énergétiques de l'Europe.

Nous, organisations et citoyen·ne·s européen·ne·s, apportons notre soutien au collectif Stop Pollution de Gabès qui lutte en Tunisie contre ces décisions. Nous ne pouvons pas rester silencieux·ses, car les industries de l'hydrogène et du phosphate sacrifient les terres de la Tunisie et la santé des Tunisiens·ne·s, au nom de notre consommation énergétique et de l'agro-industrie chimique. Les méga-projets d'hydrogène annoncés par le ministère tunisien de l'Industrie, et corédigés avec l'agence de développement allemande GIZ, prévoient déjà au moins l'accaparement de 500 000 hectares de terres, et de 16 millions de m<sup>3</sup> d'eau par an – l'équivalent de la consommation de 400 000 Tunisiens·ne·s.

La colonisation française a lancé l'industrie du phosphate dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle pour fabriquer des engrains pour l'agriculture intensive, ou des détergents. Le déchet du phosphate, le phosphogypse, radioactif et bourré de métaux lourds, pollue l'eau et provoque massivement des maladies comme

le cancer. En Europe, à partir des années 1980, les mines de phosphates ont été fermées suite à des études qui démontraient leur danger pour la santé et la nature. Mais en Afrique, les mines sont toujours en activité. Toute l'industrie du phosphate et les rejets de phosphogypse se sont concentrés en Tunisie, au Maroc ou au Sénégal.

Depuis mars 2025, Kaïs Sayed a même retiré le phosphogypse de la liste des substances dangereuses. Une fuite en avant vers toujours plus de pollution, d'empoisonnement des populations, et du vivant dans son ensemble. Et la pollution touche encore l'Europe. En effet, l'utilisation du phosphate comme engrais, ou comme complément alimentaire pour le bétail, est l'une des sources du phénomène d'eutrophisation de l'eau et des pollutions aux algues vertes. C'est aussi la première cause de contamination au cadmium qui cause cancer, ostéoporose, troubles rénaux ou infertilité. C'est donc un problème international de pollution, et si les dégâts les plus visibles sont dans le « sud », dans les régions d'extraction, l'Europe n'est pas épargnée.

L'un des principaux clients de la Tunisie, et qui produit sur place des centaines de milliers de tonnes d'engrais phosphatés par an, est la multinationale française Roullier. Les autorités françaises sont au courant de l'activité de Roullier, qu'elles félicitent régulièrement pour ses profits, tout comme elles connaissent bien les pollutions, puisque c'est la France qui a construit les premières infrastructures de l'industrie chimique tunisienne dans les années 1950 à la fin de la période coloniale. L'État français est un grand spécialiste des scandales de santé. Quand ce n'est pas chez nous, en Europe, qu'il en provoque, c'est chez nos voisins africains et arabes qu'il les exporte.

Mais en plus de la pollution déjà existante, l'État tunisien a annoncé la

construction à Gabès d'une usine d'ammoniac, un gaz ultra-polluant et très explosif, fabriqué à partir d'hydrogène et qui sert principalement de matière première pour fabriquer des engrains et du carburant de manière croissante. Cette usine est la première étape de méga-projets qui seront menés par des multinationales européennes, en vue d'exporter vers le vieux continent des millions de tonnes d'hydrogène brut, ou sous forme d'ammoniac. Alors que le mouvement Stop pollution avait obtenu l'arrêt de l'extension de la zone industrielle de Gabès, les besoins énergétiques de l'Europe, dans un contexte de guerres entre impérialismes, en ont décidé autrement.

Aujourd'hui, il est temps que cesse la pollution néocoloniale. Les États et les multinationales européennes impliquées doivent rendre des comptes. Dès maintenant, nous réclamons, en Tunisie, comme partout en Afrique, l'arrêt des rejets de phosphogypse. Au même titre que tous·tes les citoyen·ne·s du monde, les citoyen·ne·s africain·ne·s ont droit à un environnement propre, sain et durable.

Et pour tous les projets industriels européens :

- Une réelle concertation qui inclue les organisations impliquées dans le respect des droits sociaux et environnementaux, et représentatives des populations locales.

- La mise en place de mécanismes de contrôle des multinationales en termes de responsabilité environnementale vis-à-vis des populations locales, de leur environnement et de l'ensemble du vivant.

\* Liste complète des signataires à retrouver sur le web : <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/070525/tunisie-stop-la-pollution-neocoloniale>

# EN ÉGYPTE, LES ARMES ET LE SILENCE DE LA FRANCE

**Leslie Piquemal, chargée du plaidoyer du Cairo Institute for Human Rights Studies auprès de l'Union européenne, revient pour *Billets d'Afrique* sur les atteintes aux droits humains en Égypte et les liens que la France entretient avec le régime autoritaire du maréchal Sissi.**

**T**itulaire d'un doctorat sur la politique au Moyen-Orient de l'Institut d'études politiques de Paris, ayant vécu dix ans au Caire, Leslie Piquemal est aujourd'hui responsable du plaidoyer auprès de l'Union européenne (UE) pour le Cairo Institute for Human Rights Studies (CIHRS), ONG indépendante fondée en 1993 au Caire qui travaille sur le monde arabe. Le CIHRS a ses bureaux à Marseille, Bruxelles, Genève, Tunis et du personnel en Égypte, où il n'a toutefois plus la possibilité d'avoir des locaux pour des raisons politiques et sécuritaires.

## Quelle est la situation de la société civile et des mouvements sociaux en Égypte en 2025 ?

Leslie Piquemal : La sphère publique en Égypte est sévèrement contrôlée par les autorités. Les associations et les mouvements sociaux subissent régulièrement des accusations de terrorisme. Une partie de la société civile existe tant bien que mal. Le secteur associatif non indépendant des autorités fonctionne, en travaillant très prudemment à l'intérieur des lignes rouges dessinées par le régime, sans jamais critiquer la politique ou les pratiques des autorités, sur des thématiques tolérées, essentiellement dans les domaines du caritatif, du social ou du développement. Les ONG réellement indépendantes sont maintenant très rares et sujettes à une forte répression. Dans le domaine des droits humains, il en reste très peu sur le terrain et elles ont besoin de solidarité internationale. Beaucoup d'entre elles ont dû cesser ou réduire leurs activités, et de nombreux militant·e·s associatifs sont en exil. Il existe d'ailleurs un mouvement associatif égyptien en exil, lui aussi visé par une forme de répression transnationale.

Pour ce qui est des mouvements sociaux, ils sont aussi durement réprimés. Quand on regarde l'organisation de la société

égyptienne, on devine sans peine qu'un mouvement syndical puissant dans le monde ouvrier pourrait constituer une force redoutable. La classe moyenne est toute petite en Égypte, et les classes pauvres sont très nombreuses. Les autorités s'attachent donc depuis longtemps à éviter la constitution d'un mouvement syndical fédéré au niveau national dans les secteurs ouvrier ou agricole. Nous observons que les grèves et les mouvements sociaux se déroulent souvent dans une entreprise ou parfois plusieurs, mais dans un seul secteur, une région, parfois une ville... Nous observons des disparitions forcées, des arrestations arbitraires, des tortures, et évidemment une absence de respect du droit du travail avec de nombreux licenciements abusifs.

Dans le phénomène général de fermeture de l'espace public en Égypte, le poids du secteur militaire dans l'économie joue un très grand rôle. Il y a beaucoup d'entreprises qui sont contrôlées directement ou indirectement par l'appareil militaire et dans lesquelles grèves et mouvements sociaux sont criminalisés. Les personnes arrêtées sont traduites devant des tribunaux militaires et non pas civils. C'est une justice expéditive et complètement opaque.

**La France est un partenaire commercial important de l'Égypte, en particulier dans le domaine de l'armement. Il n'est pas facile de qualifier la nature de la relation franco-égyptienne : peut-on parler ici de « Françafrique » ?**

Si nous prenons par exemple les pratiques typiques de la Françafrique comme le financement des campagnes électorales de partis politiques français et le copinage avec des dictateurs, ce n'est pas exactement la même chose avec l'Égypte. Mais si on regarde les intérêts des entreprises françaises, soutenues par les dirigeants

politiques français avec force auprès d'un État dans une situation de relative dépendance économique dans le système international, je dirais qu'il y a un peu de ça. Mais ça serait une Françafrique nouvelle version. Ce qui la représente bien, c'est l'industrie de l'armement. Il y a eu à l'époque où Jean-Yves Le Drian était ministre des Armées de très importantes ventes d'armes à l'Égypte, bien documentées par des journalistes et des rapports d'ONG. Mais le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi voulait aussi ces contrats parce qu'il était dans une stratégie d'achat du soutien politique et diplomatique français. Ce n'est donc pas uniquement la France qui vient essayer de « fourguer » des armes. Il y avait aussi une forte demande de la part de Sissi et de l'establishment militaire égyptien. La Françafrique comme grille d'analyse est intéressante pour comprendre la relation franco-égyptienne, c'est un éclairage, mais la relation franco-égyptienne ne se limite pas à ça.

**Est-ce que le silence de l'État français en matière de respect des droits humains en Égypte est lié à la présence de nombreuses filiales de multinationales françaises, à la corruption qui entoure leurs activités, et à cette importance du secteur de l'armement français dans ce pays ?**

C'est un facteur parmi d'autres. Dès les années 2000, il y a eu d'importantes ventes d'avions et de navires de guerre à l'Égypte. Il y a eu d'autres contrats, par exemple dans le domaine des transports avec Alstom. Mais ce qui explique plus clairement ce silence, ce sont en effet les intérêts du secteur français de l'armement, surtout depuis le passage au gouvernement de Le Drian pendant les présidences Hollande et Macron. Il s'est fait le VRP de cette industrie auprès de plusieurs pays du monde arabe – l'Égypte mais aussi les Émirats et l'Arabie

Saoudite – sans s'inquiéter de la situation des droits humains dans ces pays.

Sissi est un militaire, et Le Drian a vu en lui une opportunité. En réaction au massacre de la place Rabaa al-Adawiya, dans la foulée du coup d'État de Sissi en août 2013, le Conseil de l'Union européenne a réagi en proposant un embargo européen sur les transferts d'armes et de technologies de surveillance européennes à l'Égypte. Le Drian est passé outre cette position, adoptée à l'unanimité, des États membres mais non contraignante. Dans ce dossier, on observe une grande proximité entre les hommes politiques français et le complexe militaro-industriel. Entre le politique et les intérêts économiques français, on ne sait pas qui est la poule et qui est l'oeuf.

**« la France a aussi permis la vente d'armes et de technologies de surveillance qui ont été utilisées pour réprimer des populations civiles.»**

Autre facteur qui explique le silence français sur la répression en Égypte : l'alignement politique et idéologique entre autorités françaises et égyptiennes sur l'anti-islamisme, le combat contre les Frères musulmans en particulier. On perçoit ici un point commun entre la France et l'Égypte, mais aussi avec les Émirats arabes unis et l'Arabie Saoudite, même si c'est moins prononcé maintenant. Tous avaient la même position vis-à-vis du régime de Mohamed Morsi [*ancien président de la République égyptienne, issu des Frères musulmans - NDLR*], et aussi des positions très proches sur la Libye... On a donc des personnalités françaises de centre gauche et du centre droit, en plus bien sûr de l'extrême droite, qui déclarent que Sissi est notre ami, car c'est soi-disant un laïc. Il aurait sauvé l'Égypte du péril islamiste, il aurait sauvé les femmes, les chrétiens... Cela correspond à une tendance idéologique dans les mondes politiques et idéologiques français : l'anti-islamisme, ou l'assimilation de tous les courants islamistes à la violence et au terrorisme. Alors que sur le terrain, nous savons que c'est faux, ces courants sont très

divers et protéiformes. Cette espèce de narratif est en fait surtout utilisée pour dissimuler le business des armes et justifier des alliances politiques et stratégiques avec des leaders autoritaires.

**Quelle a été plus précisément la politique de la France depuis 2013 en termes de vente d'armes à l'Égypte ?**

Comme il n'y a pas eu de décisions contraignantes au niveau de l'UE, les entreprises françaises ont pu faire tout ce qu'elles voulaient. Il y a eu des efforts très rapidement après le coup d'État pour vendre à l'Égypte des armes lourdes. Le discours officiel pour annoncer ces ventes dans les médias français était empreint de patriotisme, de fierté nationale : les armes, c'est le fleuron de notre industrie ! Ces discours présentaient ce commerce comme totalement séparé du problème de la répression en Égypte. C'étaient des ventes d'avions de chasse, de frégates, ça n'allait pas servir à exterminer des civils sur des places, il ne fallait donc pas s'inquiéter. Mais à la lecture des rapports d'Amnesty, de la Fédération internationale pour les droits humains, et des reportages de *Disclose* par la suite, on voit que la France a aussi permis la vente d'armes et de technologies de surveillance qui ont été utilisées pour réprimer des populations civiles. Par exemple, des machines pour produire des cartouches pour armes légères, des technologies de surveillances diverses, des blindés Renault Sherpa, les mêmes qui ont été utilisés lors du massacre de Rabaa...

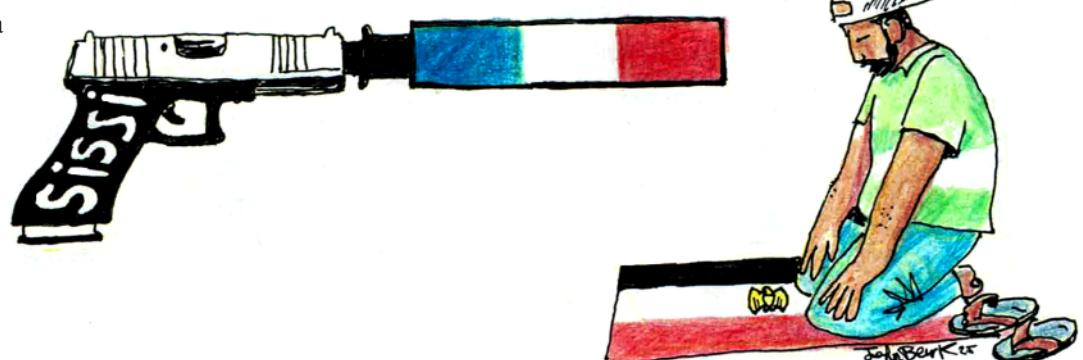
Le soutien politique de l'État français à Sissi a renforcé une sorte de partenariat militaro-stratégique qui ne fait aucun cas du droit international et des normes qui devraient s'imposer aux autorités françaises dans ces cas-là. Les ventes françaises en

Égypte continuent, même si elles ont baissé ces dernières années. Peut-être qu'il y a eu un impact des campagnes de la société civile en France, des enquêtes de différents médias d'investigation, des questions parlementaires... Mais je pense qu'il y a aussi une raison tout simplement financière : Sissi n'a plus d'argent.

**Macron s'est aligné sur la position de l'Égypte et de la ligue arabe contre l'expulsion des habitants de la bande de Gaza qui subissent un génocide. Que penser de ces déclarations ?**

Macron a parlé de la nécessité du cessez-le-feu, de l'accès à l'aide humanitaire à Gaza, du plan pour la reconstruction de Gaza... Tout ça, c'est très bien, mais cela restera sans effet s'il n'y a pas des mesures concrètes qui sont prises pour accompagner ces déclarations. Des mesures qui incluent l'imposition d'un embargo sur les ventes d'armes à Israël, ou la cessation des transactions commerciales avec les colonies, conformément à la décision de la Cour pénale internationale (CPI). Surtout, pourquoi ne pas exécuter les mandats d'arrêt délivrés par la CPI et cesser de faire comme si Netanyahu était un chef de gouvernement normal ? Quand Macron déclare au Caire le mois dernier que la France ne fait pas de « double standard », on a l'impression qu'il souhaite redorer le blason de son pays auprès du monde arabe et d'autres régions du monde. Mais cela n'efface pas le double standard français vis-à-vis de Gaza et de l'Ukraine. Ces déclarations d'intentions ne servent pas à grand-chose, et les Gazaouis continuent à mourir tous les jours.

*Propos recueillis par Ali Katef*



# L'AFFAIRE SARKOZY-KADHAFI DANS LES ARCHIVES DES SERVICES LIBYENS

**Une enquête réalisée à partir de documents inédits éclaire d'un jour nouveau les attentats libyens de la fin des années 1980 et les efforts des autorités françaises pour en solder les conséquences.**

Un est journaliste indépendant et habitué des questions sensibles, l'autre travaille pour *Mediapart*, où il a, avec Fabrice Arfi, enquêté pendant plus d'une décennie sur le financement libyen de la campagne électorale de 2007 de Nicolas Sarkozy et ses affaires connexes. Juste avant le début du procès de l'ancien président, Vincent Nouzille et Karl Laske publient *L'assassin qu'il fallait sauver* (Robert Laffont), nouvelle enquête en grande partie réalisée grâce aux archives d'Abdallah Senoussi, beau-frère de Kadhafi, chef des services secrets libyens et grand ordonnateur des opérations clandestines. Ces documents leur ont permis de retracer les préparatifs des attentats commis par la Libye contre un Boeing 747 de la compagnie américaine Pan Am en 1988 (259 morts) ; puis contre un DC10 de la compagnie UTA qui faisait le trajet Brazzaville-N'Djaména-Paris (170 morts). Le premier devait punir les bombardements américains de 1986 en Libye, dont Kadhafi avait réchappé de justesse, et le second visait vraisemblablement à venger l'humiliation militaire infligée à la Libye par la France au Tchad.

Le premier mérite du livre est de mettre un terme aux polémiques qui n'avaient pas cessé concernant la responsabilité libyenne. Les nombreux rebondissements des enquêtes et les rétractations de témoins clés avaient alimenté des suspicions. Des personnalités d'horizons divers continuaient de soutenir soit la thèse de l'innocence des Libyens, soit celle de leur instrumentalisation par d'autres commanditaires (Iran, Syrie...). En France, c'est dans l'entourage de François Mitterrand que cette position émerge au début des années 1990. Gilles Ménage, son directeur de cabinet, ou Claude Silberzahn, patron de la DGSE, expriment leurs doutes. Ce dernier fait notamment référence aux enquêtes de l'essayiste Pierre Péan, qui a consacré deux ouvrages au sujet pour blanchir Kadhafi. Il faut dire qu'à cette époque, le ministre socialiste des Affaires étrangères, Roland Dumas, milite activement en faveur d'un lucratif rapprochement avec la Libye, pays producteur de pétrole et grand acheteur d'armes. Les archives libyennes ne laissent plus guère place au doute concernant la responsabilité d'Abdallah Senoussi lui-même dans la préparation des attentats.

L'autre grand intérêt du livre, c'est de retracer les efforts des autorités françaises successives pour normaliser leurs relations avec la Libye placée sous sanctions internationales, au grand désarroi des familles des victimes des attentats. Or pour Kadhafi, cette normalisation passe précisément par l'immunité d'Abdallah Senoussi qui a été condamné par contumace en France. En 2005, un mois après la première visite à Kadhafi de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, son avocat Thierry Herzog se rend à son tour en Libye, pour, selon les documents libyens, explorer quels procédés permettraient de « faire réviser la situation pénale d'Abdallah Senoussi ». « Offrir une porte de sortie au donneur d'ordre de ces attentats, pourtant condamné à Paris, a fait franchir un cran supérieur aux manœuvres de réconciliation avec Mouammar Kadhafi. Le soupçon d'un "pacte de corruption" scellé par l'équipe de Nicolas Sarkozy et la possible implication de l'ancien président français lui-même dans ce deal, seront au cœur du procès qui s'ouvre en janvier 2025 », concluent les journalistes. Le procès est désormais terminé. Rendez-vous le 25 septembre pour le verdict...

*Raphaël Granvaud*

## SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS !

Retrouvez dans votre boîte aux lettres *Billets d'Afrique*, le journal anticolonial édité par l'association Survie. Douze pages (seize pour le numéro d'été) d'information et de décryptage de la politique française en Afrique et dans les outre-mer.



Je m'abonne à *Billets d'Afrique* en **VERSION PAPIER** pour un an (soit 11 numéros)

Je m'abonne à *Billets d'Afrique* en **VERSION NUMÉRIQUE** (format PDF) pour un an (soit 11 numéros)

Je soutiens Survie, j'adhère à l'association

Renvoyez ce bulletin complété, accompagné de votre paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris Chèque à l'ordre de Survie. Ou virement bancaire sur le compte de l'association Survie. IBAN : FR76 4255 9100 0008 0027 3633 529 au Crédit coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement. Ou abonnez-vous directement en ligne sur <http://survie.org/l-association/soutenir> ou grâce au QRcode ci-dessus. La parution dépend des contraintes dues au bénévolat : les numéros peuvent prendre du retard.

nom :	
prénom :	
adresse :	
CP :	
ville :	
email :	

**TARIFS** France 25€, Petits budgets 20€, Étranger et outre-mer 30€  
Adhésion à Survie : 52€ (soit 1€ par semaine) ou petit budget 15€